

## PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 20 décembre 2016 à 20h30

**Secrétaire de séance :**

**Présents** (9) : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Gilles CERUTTI (arrivé à 20h45), Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET, Roselyne FONSECA

**Absents** (0) :

**Absents excusés** (1) : Sébastien SAULE

**Pouvoirs** (1) : de Sébastien SAULE à Christophe ERROUET

**Quorum** (6) : atteint

### 1. Approbation du Procès-verbal de la séance précédente

Date du conseil municipal	Votant	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 29/11/2016	9	6	--	3	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le Procès-Verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du Procès-Verbal avec le déroulement de la séance.

### 2. Délibérations

#### DCM84 - PERSONNEL : mise en place du RIFSEEP

*Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique d'Etat (RIFSEEP).*

Les emplois concernés sont ceux de rédacteur, agent administratif et ATSEM.

Le RIFSEEP est un nouveau régime indemnitaire qui remplace l'ancien régime indemnitaire, au fur et à mesure de la parution des arrêtés déclinant l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) aux catégories d'agents. Il se compose de deux éléments, l'IFSE et un complément indemnitaire annuel lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir, exclusifs de toutes autres primes et indemnités de même nature.

L'autorité territoriale attribue individuellement l'IFSE par arrêté à chaque agent dans la limite du montant individuel actuel des primes qu'il perçoit et dans la limite du plafond annuel fixé par décret.

Le régime indemnitaire IFSE sera versé mensuellement, au prorata du temps de travail et son montant fera l'objet d'un réexamen : Si l'agent change de fonction, ou tous les 2 ans, le cas échéant, au vu de l'expérience acquise par l'agent, ou si l'agent change de grade suite à une promotion. Le CIA est versé annuellement.

**VOTE** : Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTEE**

#### DCM85 - PERSONNEL - créations de 2 postes en CDD - agents recenseurs du 11 janvier au 19 février 2017

Il s'agit de créer 2 postes d'agents recenseurs en CDD, chacun à 50 h du 11 janvier au 19 février, y compris 6 h de formations et 50 € d'indemnité de déplacement.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTEE**

#### DCM86 - Convention TEPCV - Réfection des toitures des bâtiments communaux

Il s'agit de valider la convention TEPCV. L'action proposée par la commune est la réfection des toitures de 3 bâtiments communaux. Montant subventionnable : 55 320 € HT, subvention demandée : 37 950 €.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM87 - Extension réseau de chaleur à Bazinière – convention entre Chartreuse Energie, St Pierre d'Entremont Savoie et Saint Pierre d'Entremont Isère**

Il s'agit de valider la convention tri partite pour payer par avance remboursable les travaux d'extension du réseau de chaleur à Bazinière pour le raccordement de la SCI CINAL. Cette extension évitera le cheminement en apparent du réseau sur le parement du pont. Le montant des travaux est de 13 440 € pour 64 ml de réseau (44 ml sur Savoie et 20 ml sur Isère). Le montant pour SPE73 est de 9240 €. Chartreuse énergie s'engage à rembourser aux communes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018 sur 36 mois.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM88 - Budget M14 Décision modificative n°4 - opération 104 – réseau de chaleur – augmentation des dépenses et de recettes pour avance sur extension de réseau**

Cette DM concerne l'opération 104 – réseau de chaleur (augmentation des dépenses et des recettes de 9240 €) et la dernière facture de CENA pour le groupe scolaire (50 €).

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM89 - Aménagement de la traversée du Bourg – Phase 2 – demande de subvention**

Il s'agit de valider la demande de subvention pour la phase 2 de l'aménagement de la traversée du bourg : Etudes = 17454,24 € ; travaux = 174391,28 € ; Imprévus 9 592,68 € ; Divers 8 428 € ; TOTAL = 209 865,80 € HT. Ces travaux concernent la création de la passerelle en encorbellement au droit du cimetière, le cheminement jusqu'au camping et les écluses.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM90 - CCCC – Représentation des communes au sein du conseil communautaire**

Communes	Population municipale	Accord actuel	Règle de droit commun	Proposition du Bureau
SAINT-LAURENT-DU-PONT	4 531	5	8	<b>8</b>
MIRIBEL-LES-EHELLES	1 739	3	3	<b>3</b>
ENTRE-DEUX-GUIERS	1 728	3	3	<b>3</b>
SAINT-JOSEPH-DE-RIVIERE	1 199	2	2	<b>3</b>
EHELLES	1 186	3	2	<b>3</b>
SAINT-THIBAUD-DE-COUZ	1 030	2	2	<b>2</b>
SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE	1 016	2	1	<b>2</b>
SAINT-CHRISTOPHE-SUR-	862	2	1	<b>2</b>
GUIERS ENTREMONT-LE-VIEUX	653	2	1	<b>2</b>
SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT	551	2	1	<b>1</b>
BAUCHE	523	2	1	<b>1</b>
SAINT-CHRISTOPHE	518	2	1	<b>1</b>
SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT	417	2	1	<b>1</b>
SAINT-PIERRE-DE-GENEBROZ	349	2	1	<b>1</b>
SAINT-JEAN-DE-COUZ	259	2	1	<b>1</b>
CORBEL	147	2	1	<b>1</b>
SAINT-FRANC	147	2	1	<b>1</b>
	16 855	40	<b>31</b>	<b>36</b>

Il s'agit de valider l'accord local décrivant la répartition des sièges au sein du conseil communautaire suivant la proposition validée par le conseil communautaire.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM91 - Actes soumis au contrôle de légalité – convention avec la Préfecture pour la télétransmission**

Il s'agit de valider la convention permettant la transmission des pièces administratives de façon dématérialisée avec la Préfecture.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM92 - Taxe de séjour été 2016**

Il s'agit de valider les montants à verser à l'Office de Tourisme : 1649,85 € et au Conseil départemental : 117,10 €.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

**DCM93 - Réfection des toitures des bâtiments communaux – demande de subvention**

Il s'agit de demander une subvention au FDEC2017 en remplacement de la demande concernant la réfection de la toiture du CTM qui ne peut pas être retenue car elle ne prévoit pas d'isolation thermique. Montant de l'opération : 198 567 € HT. Cette opération fait déjà l'objet d'une subvention DETR et TEPCV.

**VOTE** : Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

### 3. Sujets à traiter :

- **Projets en cours**
  - **Traversée du Bourg** : le SDES pourra prendre en charge l'enfouissement des réseaux secs le long du trottoir de la VC7. Les travaux de génie civil seront réalisés en même temps que les travaux de la traversée du bourg et le câblage sera fait en même temps que ceux du Pré du Comte.
  - **Bâtiments communaux vacants** :
    - Atelier de transformation : pour l'instant 15 réponses au questionnaire
    - Sentiers thématiques : une réunion du groupe de travail sera organisée début janvier 2017.
    - Logements : offre de l'architecte « atelier 17C ». En attente de devis de Ph Bouche et Eugénie Volant. En attente de devis pour diagnostic amiante (à faire avant toute étude).
  - **Réseaux du pré du comte** : en attente réponse du CD73 sur l'assainissement
  - **Réfection des toitures des bâtiments communaux** : voir les délibérations ci-dessus
- **CR des réunions communales ou thématiques**
  - Visite de la commission de sécurité Bâtiment Notre Dame : le contrôle de l'alarme incendie doit être réalisé chaque année
  - Commission finance
  - Commission liste électorale
  - Séminaire du conseil municipal
- **CR des réunions intercommunales**
  - Formation / information PLUi – densification de l'habitat : cela pourrait faire l'objet du thème transversal à aborder aux conseils de hameaux de l'automne 2017.
  - Conseil communautaire : mise en place de l'aide intercommunale au développement de l'agriculture (AIDA).
  - Conseil syndical du syndicat du collège : quorum non atteint, réunion repoussée au 22 déc 19h30
  - CCCC – commission déchets
  - CCCC – commission enfance – préparation du budget 2017.
  - ASDER – conseil d'administration : annonce du départ de Alain Weber, directeur

- Syndicat des eaux du Thiers : le réservoir de la Plagne est opérationnel. Le syndicat du Thiers réfléchit à étendre ses compétences à la gestion de l'assainissement.
- **veille sociale**
- **Projet de fournil - association les champs du pain** Réunion de présentation du projet le 21 décembre matin.
- **Colis de Noël** : ils sont prêts pour la distribution
- **Repas des aînés le 7 janvier** : Louis BOCCHINO et Thida AO y participeront pour représenter la commune.
- **Primaires citoyennes 22 et 29 janvier 2017** : un bureau de vote est prévu à la mairie.

#### **4. Délégations du conseil municipal au maire**

- Recrutement en CDD pour remplacement de l'agent ATSEM absente pour formation les 7 et 8 décembre 2016
- Droit de préemption urbain : pas d'exercice du droit de préemption urbain sur la DIA concernant les parcelles A674 et 1833 à la Fracette.

#### **5. Courriers divers**

- Agence de l'eau - 80% d'aide pour les démarches zéro pesticide
- SIAGA - application cartographique interactive sur la ressource en eau